

## **RAPPORT DU MAIRE 2018**

#### Aux contribuables et citoyens de Litchfield

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en séance ordinaire du conseil du 7 aout 2018, j'ai faits rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2017, tel que vérifié par la société de comptable professionnels agréés Dignard Éthier CPA inc.

Pour plus d'information, je vous invite à visionner le rapport financier sur le site web municipal : <a href="https://www.litchfield-qc.ca">www.litchfield-qc.ca</a> onglet : *Rapport du Maire* 

Mairesse, Colleen Larivière

## LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Suite à la réalisation de son mandat, le vérificateur, dans le rapport de l'auditeur indépendant, est d'avis que « les états financiers consolidés donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Litchfield et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public »

#### **LE RAPPORT FINANCIER**

Le rapport financier 2017 indique des revenus de 1 166 293\$ y compris l'affectation du surplus de 185 637 \$ et des dépenses de 1 277 652\$ alors résultant un surplus courant de 74 278\$ ainsi un surplus accumulé de 377 247\$ tel qu'audité par le vérificateur externe.

# **RÉMUNÉRATION DES ÉLUS**

Conformément à l'article 11 de la loi sur le traitement des élus municipaux (LTEM) le secrétairetrésorier d'une municipalité locale dont le règlement sur la rémunération est en vigueur doit diffuser dans le rapport financier de la municipalité locale la rémunération et l'allocation de dépenses versées aux élus, en 2017, pour l'ensemble de leurs fonctions exercées au conseil municipal local.

La mairesse	14 527.76\$
Le Maire suppléant	6343.00\$
Conseiller	4842.50\$